

CHERCHER LE COURANT

Texte lu par Alexis de Gheldere, co-réalisateur de Chercher le courant à l'Assemblée Nationale le 21 septembre 2011 en compagnie de Yann Perreau de fondation Rivières et de Amir Khadir de Québec solidaire dans le cadre du dépôt de la pétition lancée par fondation Rivières en mai 2011



« Je suis ici à titre de citoyen du Québec. Un citoyen qui, avec un autre citoyen, Nicolas Boisclair, s'est renseigné sur la question de la production énergétique dans sa province. Après trois ans de recherches, de tournages et de rencontres avec des spécialistes, ça a donné un long-métrage documentaire: Chercher le courant, aujourd'hui disponible en DVD sur commande sur notre site web www.chercherlecourant.com et bientôt chez Renaud-Bray le 4 octobre. Un outil d'information qui présente les enjeux beaucoup mieux que le résumé que je peux en faire en ce moment devant vous.

Qu'avons-nous appris de cette démarche citoyenne? Des choses simples au fond. Le prix de l'électricité issu des barrages hydroélectriques augmente avec chaque nouveau projet. En 2011, d'autres filières de production d'énergie sont désormais plus rentables d'un strict point de vue économique.

Dans notre film Chercher le courant, nous avons démontré que nombre de filières énergétiques offrent des solutions d'avenir. L'efficacité énergétique par exemple. Selon des chiffres d'Hydro-Québec et de l'Agence d'Efficacité Énergétique, on pourrait récupérer 3X l'énergie qui sera produite par le complexe de la Romaine dont une large part à 3 cents par kWh, soit trois fois moins que le coût du kWh issu de la Romaine. Dans notre film Chercher le courant, nous avons démontré que nombre de filières énergétiques offrent des solutions d'avenir.

Ça, ce sont des faits. En ce moment au Québec, ni la Régie de l'Énergie, ni le BAPE, ni aucun cadre réglementaire n'a le mandat de comparer et d'imposer les choix de développement énergétique en se basant sur des faits.

L'hydroélectricité appartient au paradigme de la production énergétique du 20ème siècle. Parce qu'au 21ème siècle, l'électricité de la Romaine sera produite à 8, 10 ou 12 cents du kWh pour ensuite être écoulee à perte, soit à 7 cents aux particuliers comme vous et moi, à 5-6 cents à l'exportation ou à 4 cents aux clients industriels comme les alumineries.

Pour toutes ces raisons logiques, pour tous ces faits, l'équipe de Chercher le courant appuie les demandes formulées dans cette pétition, nommément:

- un moratoire sur la construction des centrales Romaine 1 - 3 et 4 (qui ne débiteront pas avant l'automne 2012)
- l'asujettissement d'Hydro-Québec Production au contrôle de la Régie de l'Énergie. »